SOMMAIRE

Prestations ASC : le chiffon brûle au détriment des salariés ! 1
Projet Libellule : Deux ailes en moins ! 1
Rapport annuel à l'emploi 2024 : Toujours moins nombreux, toujours plus débordés ! 2
Bilans HSCT : Des avancées intéressantes ! 2

Prestations ASC : le chiffon brûle au détriment des salariés !

Conformément aux alertes réitérées de la CFE-CGC, le budget voté par les autres organisations syndicales s'annonce déficitaire.
Des mesures urgentes s'avérant nécessaires pour tenter de revenir à l'équilibre, le bureau du CSE a proposé de modifier certaines prestations :

- Baisse du cadeau adulte de 70 à 50 euros.
- Baisse du cadeau enfant de 11 à 16 ans de 70 à 50 euros.
- Dématérialisation des cadeaux de Noël.

En amont de ce vote, la CFE-CGC a proposé, au travers d'une résolution, la baisse temporaire de la rétrocession du budget ASC au CSEC de 20,5% à 15% pour le 2nd semestre, soit environ 300 000€.
Une autre OS a également soumis au vote une demande d'aide au CSEC de 300 000€.
Résultats des votes :

- Résolution de la CFE-CGC rejetée.
- Résolution de demande d'aide adoptée grâce à notre soutien.
- Baisse du montant des prestations cadeaux de Noël adoptée.

Analyse de la CFE-CGC

Une fois encore la CFE-CGC a pris ses responsabilités :

- Notre proposition de baisse de rétrocession sur le deuxième semestre aurait permis de maintenir les montants des cadeaux de Noël. Le refus des autres OS de soutenir notre résolution est une occasion manquée au détriment des salariés : **Dommage !**
- Nous avons appuyé la proposition de demande d'aide au CSEC, bien que le résultat ne soit pas garanti et dépende de la bonne volonté du CSEC.
- Face à cette incertitude financière, la baisse des cadeaux de Noël devenait inévitable, nous l'avons donc votée !
- En 2024, 90% des ouvrants droit ont choisi le chèque cadeau. La dématérialisation votée cette année est un choix logique.
- L'ensemble de ces décisions permettra une économie d'environ 150 000 euros.

Le divorce entre les organisations syndicales à l'origine du budget semble acté, la seule alternative pour un budget équilibré en 2026 sera le Tableau Magique !

Projet Libellule : Deux ailes en moins !

Après le traitement de l'arrêt d'exploitation des boutiques de Langon, Fenouillet et Roque, ce sont désormais les boutiques de Millau et Royan qui sont concernées au premier semestre 2026.
La CSSCT Distribution et la CPEEM ont été mandatées afin d'analyser les impacts financiers et humains de ces futures fermetures.

Analyse de la CFE-CGC

Une nouvelle fois la CFE-CGC dénonce la mise en œuvre du projet Libellule au détriment des salariés sans en démontrer la pertinence économique et financière.
Nous resterons vigilants aux propositions de reclassement des salariés impactés par ces fermetures.
Nous continuerons à interroger la Direction sur les critères de décision de migration des boutiques AD vers Orange Store.

Rapport annuel à l'emploi 2024 : Toujours moins nombreux, toujours plus débordés !

Le rapport présenté au CSE de la DO GSO nous éclaire sur les points suivants : Évolution des effectifs :

- Départs en retraite + TPS + réduction stratégique de l'activité = - 5,3% (versus 2023) de décroissance des effectifs (4287 ETP au 31/12/2024)
- 28 recrutements en CDI et un % de féminisation de 39,3% (11 femmes).
- Diminution de 10,2 % du Temps partiel avec la fin du TPS ancienne formule et insertion de 261 jeunes en alternance.
- 42 départs hors départs en retraite (247).
- Charge de travail croissante malgré une baisse « officielle » d'activité et transformation des métiers vers toujours plus de complexité, toujours plus de process, toujours plus de contraintes.
- Analysée sous l'angle financier la Sous-traitance semble baisser malgré sa présence constante et l'expertise interne traduit une perte d'autonomie, de compétences clés, de cohérence stratégique.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC dénonce :

- La réduction des effectifs au détriment des collectifs de travail.
- Des recrutements trop faibles qui ne compensent pas les départs massifs : un sentiment de "boucherie sociale".
- Une perte de sens du travail traduite par une fatigue professionnelle profonde.
- L'absence d'un vrai « plan jeune » pour assurer la relève.
- Le manque de suivi post-reclassement suite à un arrêt maladie : que deviennent les salariés concernés ?

Bilans HSCT : Des avancées intéressantes !

Ces bilans sont présentés au périmètre de chaque unité. Quelques éléments importants :

- Augmentation du nombre global d'accidents de travail et de trajet malgré une baisse des effectifs.
- Poursuite du déploiement des applications « New Séquoris » et « Je signale ».
- Etude par la Direction de la possibilité d'analyser des « presque accidents » et des accidents de travail en lien avec une enquête HSVT avec la CSSCT concernée.
- Evolution de la législation sur les fortes chaleurs, à intégrer rapidement dans les plans chaleur des unités.
- Stabilité du nombre de salariés ayant suivi des formations en lien avec la sécurité et la prévention.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC apprécie que la prévention des agressions externes et internes se généralise avec le déploiement des applications « New Séquoris » et « Je signale » (en cours dans les UCI).
Au vu de l'augmentation du nombre d'accidents de trajets de vélo ou de trottinette dans les grandes agglomérations, des mesures de prévention s'imposent !
Nous attendons le retour de l'entreprise sur ses réflexions autour des presque accidents et des enquêtes HSVT.
Des efforts doivent encore être réalisés dans la transmission des accidents de travail aux CSSCT.
Nous demandons que l'accompagnement salarial et managérial en lien avec les accidents de travail soit renforcé : trop de salariés ne consultent pas de médecin après un accident sans en mesurer les potentielles conséquences.

VOS REPRESENTANTS CFE-CGC ORANGE	Élus CSE: Abdelkrim DAOUADJI, Madeleine ICONOMOFF, Thierry BERNADOTTE, Sébastien MULLER, Blandine BARTHES	Olivier BERGER, Valérie VINCENT, Daniel LAFFARGUE, Nadine BEMER	Commissions CSE :	**Emploi Formation Egalité pro :** Gaëlle BALESTE /Isabelle MANAS **Commission Handicap:** Madeleine ICONOMFF/ Yannick GRAFTEAU **Commission ASC**: Edmond RAPIN / Sophie GODEFROY **Commission Restauration** : Farid BENALI **Commission des marchés** : Nadine BEMER **Commission Emploi et Formation :** Olivier BERGER / Thierry BERNADOTTE **Projets Economie Evolution des marchés** : Daniel LAFFARGUE/ Sébastien MULLER **Représentant syndical :** François KANY

CFE CGC Ensemble groupe Orange
CHOISISSEZ CEUX QUI AGISSENT !